

VOYAGER EN BRETAGNE SANS MA VOITURE : 10 HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES BRETONS ENGAGÉS DANS UNE EXPÉRIMENTATION RÉGIONALE

Voyager sans sa voiture...réalité ou utopie ? Quand on sait que 82% des français préfèrent utiliser leur propre véhicule en vacances, le pari de l'éco-mobilité semble difficile à gagner ! Et pourtant, l'ADEME Bretagne, acteur engagé en faveur du tourisme et de la mobilité durable a lancé le programme «Voyager en Bretagne sans MA voiture». Dans ce cadre, 10 hébergements touristiques ont été choisis afin d'élaborer une offre destinée aux touristes qui souhaitent choisir un séjour court sans leur voiture. L'objectif de l'expérimentation ? Généraliser ce dispositif auprès d'un plus grand nombre d'hébergements sur le territoire.

En matière de tourisme, le déplacement en voiture individuelle est aujourd'hui une norme : 82% des français se déplacent avec leur propre véhicule pour aller sur leur lieu de villégiature et pendant leurs vacances, tandis que seuls 13,5% d'entre eux utilisent le train. En dépit du critère environnemental, la rapidité, la praticité et le coût sont des variantes prépondérantes dans le choix des modes de transport.

Cependant, face à la raréfaction de l'énergie fossile, à son coût et à l'impact de ce mode de déplacement sur les émissions de gaz à effet de serre, une mutation doit être opérée.

PRÉSENTATION DU PROJET VOYAGER EN BRETAGNE SANS MA VOITURE

Les 10 hébergements sélectionnés sont déjà engagés dans une démarche environnementale via le club du Comité Régional de Tourisme «Voyagez Responsable» ou la certification Ecolabel européen. Leur motivation pour ce programme : être acteur du changement du mode de déplacement de leurs clients et d'une expérience de vacances innovantes.

Le projet s'articule en cinq étapes :

- le diagnostic de l'offre de transport et de mobilité de l'hébergement
- l'offre de services inédits de livraison, location et de partage pour l'hébergement, la restauration, le transport et les activités
- l'élaboration d'un programme de séjours autour de la mobilité sans sa voiture personnelle
- la promotion du séjour «Voyager en Bretagne sans MA voiture» de chaque établissement, par une information attractive et détaillée
- la mise en commercialisation des 10 séjours autour de la Bretagne

Avec l'appui de l'ADEME et d'un bureau d'études, les hébergements devraient formaliser leur offre pour la saison 2015.

L'OFFRE EN QUATRE POINTS

- Séjour de 3 jours / 2 nuits en demi-pension pour 2 personnes, dont la valeur ajoutée sera déterminée par les activités et moyens de transport innovants
- Des activités sur place ou à proximité ne nécessitant pas une voiture personnelle seront proposées
- Une solution de transfert à partir de la gare ferroviaire, routière ou maritime vers l'hébergement et pour les activités devra être mise en place
- L'offre commerciale sera sur une base «tout inclus», à un prix raisonnable

A propos de l'ADEME Bretagne

Créée en 1992 à l'initiative des pouvoirs publics pour conduire la politique nationale de développement durable, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie dispose d'une large capacité d'intervention aux plans local, national et international et s'appuie sur un réseau de partenaires. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités territoriales, des administrations et du grand public pour les aider à progresser dans leurs démarches de développement durable. 27 personnes travaillent aujourd'hui au sein de l'ADEME Bretagne.

LES ÉTABLISSEMENTS SÉLECTIONNÉS

Côtes d'Armor

- Chambre d'Hôtes les Korrigann'ès
Pontrieux
- Gîte Chambre d'Hôtes Les Bruyères
Erquy

Finistère

- Auberge de jeunesse
Brest
- Auberge de jeunesse
Ile de Batz
- Hôtel Port Rhu
Douarnenez

Ille-et-Vilaine

- Auberge La Maison Neuve
Chauvigné

Morbihan

- Auberge des Voyajoueurs
Monteneuf
- Hôtel Yves Rocher La Grée des Landes
La Gacilly
- Camping la Fontaine du Hallate
Plougoumelen
- Chambre d'Hôtes la Ricardière
Ile de Groix